



Photo courtoisie Municipalité de Piedmont

Une nouvelle politique environnementale à Piedmont

Des fleurs pour nourrir les abeilles et les papillons

Ce beau ruisseau, qui coule au sein de la réserve Alfred-Kelly, sera protégé à perpétuité vu le statut du territoire.

Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens

En septembre 2021, la Municipalité de Piedmont publiait sa nouvelle politique environnementale. La version papier, particulièrement soignée, a été assortie d'un cadeau à planter - Des fleurs pour nourrir les abeilles et les papillons. Le graphisme a par ailleurs été réalisé par une firme locale. Un plan d'action présentant les objectifs de manière plus spécifique est également adjoint à la politique. Le Journal s'est entretenu avec la mairesse, Nathalie Rochon, afin préciser certains éléments de la politique.

Le développement immobilier absent

D'entrée de jeu, on remarque que la politique environnementale ne fait aucune mention du développement immobilier galopant dans la région. Ce dernier est pourtant très probablement le principal élément à même de poser une menace directe à notre environnement. À ce sujet, madame Rochon mentionne qu'il aurait peut-être été sage d'en traiter à même la politique environnementale. Elle assure toutefois que l'environnement sera au cœur du plan d'urbanisme à venir, ce dernier étant en révision complète.

L'eau

Si la politique annonce une surabondance de manganèse dans l'eau de l'aqueduc municipal, madame Rochon a précisé au Journal que le puits fautif n'est plus utilisé. Piedmont puise son eau dans deux autres puits qui ne présentent pas une concentration trop élevée en manganèse. Toutefois, vu l'augmentation de la population, il est possible que les besoins justifient de retourner puiser dans le puits fautif. C'est la raison pour laquelle la politique environnementale prévoit que des solutions seront activement recherchées afin de rendre l'eau conforme aux normes de Santé Canada.

Par ailleurs, des investissements de quelque 3 000 000 \$ ont été prévus pour la période 2019-2022 à la

Régie d'assainissement des eaux afin de pérenniser les équipements et d'améliorer le rendement environnemental des infrastructures d'épuration. Considérant que la rivière du Nord est souvent impraticable en raison de la qualité de son eau et que de plus en plus de citoyens manifestent leur intérêt d'y accéder, il s'agira sans doute d'un dossier important dans les prochaines années.

Une préoccupation majeure à ce sujet est de détourner les eaux de pluie, afin qu'elles n'atteignent pas la rivière. Le principal enjeu à ce niveau, selon madame Rochon, est que les gouttières de plusieurs propriétés sont branchées directement à l'égout. Il sera donc important d'y voir afin de réduire la pression sur les installations d'épuration lors de la fonte des neiges ou de fortes pluies.

L'air

L'objectif de la Municipalité est de réduire de 5 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025. Soulignant que l'objectif paraît peu ambitieux, madame Rochon a précisé que le tout fait référence à l'augmentation de la population et au développement immobilier qui a cours. En effet, les nouveaux développements résidentiels, comme le Havre des falaises, nécessiteront de procéder à l'entretien des chemins, augmentant de manière significative la production de GES à Piedmont. L'objectif de réduction tient donc compte du

développement anticipé de la municipalité.

On propose également d'augmenter la mobilité active en la facilitant par le développement de pistes cyclables. L'ensemble de l'éclairage municipal passera au DEL.

Nuisances

À Piedmont, les citoyens doivent s'attendre à certaines modifications réglementaires au sujet des nuisances sonores et lumineuses d'ici 2025.

Par ailleurs, trois espèces de nuisibles envahissantes retiennent l'attention: la berce du Caucase, la renouée du Japon et l'agrille du frêne. Les citoyens seront invités à reconnaître ces espèces afin de participer activement à leur contrôle sur le territoire.

Matières résiduelles

On souhaite, d'ici 2025, réduire de 5 % la quantité de matière destinée à l'enfouissement. À ce sujet, les gens doivent changer leurs habitudes de consommation. La Municipalité, de son côté, en est à peaufiner un programme de subventions destiné à l'acquisition de produits zéro déchet.

Par ailleurs, la Municipalité souhaite innover dans la revalorisation et le réemploi des encombrants et réfléchit à une cueillette alternative.

Sol

Au sujet du sol, la Municipalité a choisi de prioriser les épandages chimiques divers. C'est donc l'application de pesticides qui occupe les affaires municipales, le but étant de faire respecter la nouvelle réglementation sur l'usage des pesticides à des fins esthétiques et de faire connaître les alternatives possibles aux citoyens par l'éducation et la sensibilisation.



Des vivaces à floraison prolongée

Diane Barriault shep1@videotron.ca

La conférence de Daniel Fortin, Ethnobotaniste et auteur réputé, portera sur les vivaces à floraison prolongée. Elle se tiendra en personne le 24 novembre, à 19h 15, à la salle Saint-François-Xavier.

Fleurir un jour, un mois, un été

Les plantes vivaces font le bonheur d'un grand nombre d'amateurs et de professionnels de l'aménagement paysager. On aime la pérennité de ces plantes et surtout le fait qu'elles ne nécessitent pas une réintroduction annuelle. Si les vivaces ornementales sont souvent moins florifères que les annuelles, il existe toutefois une multitude de plantes vivaces dont la période de floraison se prolonge jusqu'à sept semaines et parfois plus. Monsieur Fortin nous fera découvrir ces vivaces à longue floraison qui feront le charme de nos plates-bandes durant de longues semaines.

Un conférencier fort apprécié

M. Daniel Fortin a travaillé comme horticulteur au centre de la Nature de Laval durant plusieurs années. Ethnobotaniste et auteur, il a publié de nombreux articles sur l'horticulture et plusieurs livres sur l'écologie, la flore et le jardinage. Ses conférences aussi enrichissantes que variées sont toujours très appréciées, et c'est avec grand plaisir que nous le

recevons de nouveau cette année.

L'équipe des bénévoles vous attend

Joignez-vous à nous, le mercredi 24 novembre, à 19h 15, à la salle Saint-François-Xavier au 994, rue Principale, à Prévost. La conférence est gratuite pour les membres et le coût est de 5 \$ pour les non-membres. Pour assister à la conférence, vous devez présenter votre preuve vaccinale (format papier ou numérique) et une pièce d'identité. Le port du masque est requis et la distanciation physique est de mise. Vous trouverez le détail des consignes sanitaires sur notre site internet au <http://shepqc.ca>



Photo courtoisie